



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 25

Votants : 26 (dont 1 procuration)

Séance du 28 juin 2018

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET (à partir de la délibération n° 7) - M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES - I. DELUNEL (à partir de la délibération n° 2) – J. TERRACOL (à partir de la délibération n° 7), Vice-Présidents.

Mmes et MM. M. GUYOT (de la délibération n° 1 à 5 B/ et à partir de la délibération n° 7) – M. MORGAND – A. CORNE – E. VOITELLIER (à partir de la délibération n° 6) – J.D. BARRAUD – F. SEMONSUT – J.M. LAZZERINI – J.M. BOUREL – J. BLETTERY, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. B. AGUIAR – C. BOUARD – G. MARSONI – C. FAYOLLE – G. DURANTET – M. MONTIBERT – A. CHAPUIS, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absent ayant donné procuration :

Mme C. SEGUIN à M. J. KUCHNA

Absents excusés :

Mmes et MM. J.S. LALOY - F. SZYPULA - R. MAZAL – P. MONTAGNER, Vice-Présidents.

Mmes et MM. P. BONNET – C. DUMONT – M. CHARASSE, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. J.P. BLANC – R. LOVATY - C. BERTIN – C. CATARD – J. JOANNET – C. SEGUIN – N. COULANGE – P. COLAS – A. GIRAUD – F. BOFFETY, Membres

Secrétaire : Mme Charlotte BENOIT, Conseillère Communautaire.

N° 5 B/

OBJET :

ASSAINISSEMENT

ATTRIBUTION ACCORD
CADRE POUR LES
TRAVAUX SUR RESEAUX
D'EAUX USEES ET EAUX
PLUVIALES, ET DE
VOIRIES

LOT 2

TRAVAUX DE CREATION
DE BRANCHEMENTS ET
REPARATION RESEAUX

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture le :

13 JUIL. 2018

Publiée ou notifiée le :

13 JUIL. 2018

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement l'article L2242-3,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

.../...

Vu la délibération n° 5 du conseil Communautaire du 7 octobre 2017 autorisant le Bureau Communautaire notamment en son paragraphe D, lorsque les crédits sont inscrits au budget, « ... à décider de la conclusion des marchés publics et accords-cadres d'un montant supérieur aux seuils européens, ainsi que de prendre toute décision concernant leurs avenants »,

Vu l'avis d'appel public à concurrence envoyé au BOAMP et au JOUE le 25 avril 2018 pour la passation d'un accord cadre pour les travaux sur réseaux d'eaux usées et eaux pluviales et voiries

Vu l'analyse faite par le service assainissement au vu des critères de jugement mentionnés dans le règlement de la consultation (prix 45%, valeur technique 40%, note développement durable 15%),

Vu la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 26 juin 2018 d'attribuer l'accord cadre pour le lot n°2 au groupement d'entreprises Eiffage Route Centre Est, route d'Hauterive 03200 ABREST, pour un montant global de 1 111 163,15 € HT, soit 1 333 395,78 € TTC,

Considérant la nécessité pour Vichy Communauté d'assurer la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage de divers travaux d'assainissement et de voirie,

Propose au Bureau Communautaire :

- d'approuver la décision de la Commission d'Appel d'Offres d'attribuer l'accord cadre susvisé au groupement d'entreprises Eiffage Route Centre Est,
- de donner mandat au Président ou au conseiller délégué à la commande publique pour signer l'accord cadre correspondant et tout document s'y rapportant,

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

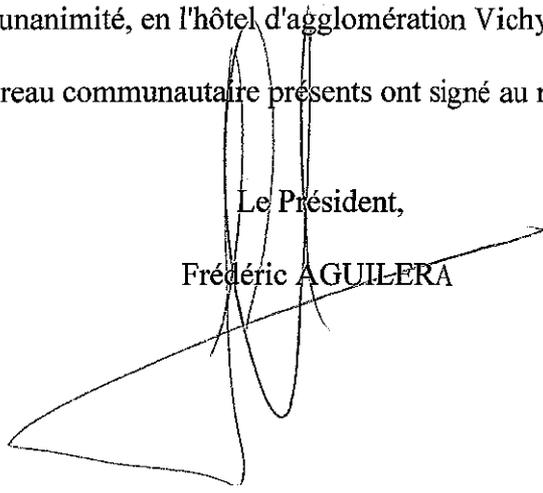
- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'hôtel d'agglomération Vichy Communauté,
le 28 juin 2018

Les Membres du Bureau communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 5 B/ DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 JUIN 2018

- ASSAINISSEMENT - ATTRIBUTION ACCORD CADRE POUR LES

Objet de l'acte : TRAVAUX SUR RESEAUX D'EAUX USEES ET EAUX PLUVIALES ET DE
VOIRIES - LOT 2 TRAVAUX DE CREATION DE BRANCHEMENTS ET
REPARATION RESEAUX

.....
Date de décision: 28/06/2018

Date de réception de l'accusé 13/07/2018

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 28JUI2018_5B

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20180628-28JUI2018_5B-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .1

Commande Publique

Marchés publics

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....
Nom du fichier : 5 B.pdf (99_DE-003-200071363-20180628-28JUI2018_5B-DE-
1-1_1.pdf)